

RESUME DE LA NOTE ELABOREE PAR LA BANQUE MONDIALE SUR LA CONSOLIDATION DE LA POLITIQUE DE PROTECTION SOCIALE ET D'EMPLOI EN TUNISIE

Le rapport, élaboré en décembre 2015 par la Banque Mondiale, évalue l'efficacité des principaux programmes de protection sociale et d'emploi en Tunisie et identifie les options de réformes à mettre en œuvre à court, moyen et long termes. Il comporte, donc, des données, des analyses et des recommandations intéressantes récapitulées dans les développements qui suivent.

I. Les analyses présentées dans le document

Elles sont effectuées sur la base des données relatives à la période 2013-2015 et se résument comme suit :

1. Les dépenses publiques de la Tunisie dans les secteurs sociaux s'élèvent à 19 pourcent du PIB, subventions exclues, contre un taux de 28 pourcent en moyenne pour les pays de l'OCDE. L'intégration des subventions porte le total des dépenses publiques tunisiennes à 25.6 pourcent du PIB réparties comme suit :

Dépenses 2013-2015	en pourcent du PIB
Education	6.7
Santé	4.2
Retraite, emploi et assistance sociale	6.4
Autres services sociaux	1.3
Subventions prix	7.0

2. Bien que le taux de participation de la femme dans la population active demeure faible (28.2 pourcent) le taux de chômage est particulièrement élevé pour les jeunes (35.7 pourcent), les femmes (21.5 pourcent) et les diplômés de l'université (31.9 pourcent dont un taux de 41.9 pour les femmes). Les disparités s'en trouvent particulièrement accentuées dans les gouvernorats de l'ouest ; l'écart entre les gouvernorats du littoral et ceux de l'intérieur pouvant être du simple au double.

3. L'emploi informel demeure important : Jusqu'à la moitié de la main d'œuvre en Tunisie opère dans le secteur informel. Près de 30 pourcent de la population occupée n'a pas de couverture sociale. La grande majorité de la population, soit 77 pourcent, effectue des emplois à faible productivité.
4. Les programmes actifs de l'emploi sont peu efficaces : En moyenne le taux d'insertion d'emploi des programmes d'appui pour le marché du travail est de 20 pourcent en 2011
5. Le taux de couverture sociale de l'ensemble de la population active en 2012 est de 65.5 pourcent en Tunisie (2 551 mille cotisants pour une population active de 3 896 mille) contre 92 pourcent au Portugal et 29.1 pourcent au Maroc.
6. Dans le cas où des réformes ne sont pas entreprises, le déficit du système de sécurité sociale atteindrait près de 2 pourcent du PIB en 2018 soit 1160 millions de dinars pour la CNRPS et 713 millions de dinars pour la CNSS.
7. Les programmes de filets sociaux concernent 235 mille familles nécessiteuses en dessous du seuil de la pauvreté (1.25 \$ par jour) qui bénéficient de cartes de soins gratuites dans les hôpitaux publics et d'une assistance financière de 130 dinars par mois à partir de 2015. Ils concernent aussi d'autres catégories sociales prioritaires sous forme de carnets de soins subventionnés (en faveur de 578 mille bénéficiaires) et d'aide à l'invalidité (pour 181 mille bénéficiaires).

II. Les recommandations visant l'amélioration du système de protection

Les propositions formulées visent une plus grande cohérence et une meilleure efficacité des politiques de protection sociale et d'emploi. Elles concernent :

1. **Le court terme** à travers notamment la rationalisation de la conception des politiques actives du marché du travail afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et aux besoins des personnes peu qualifiées via des partenariats public-privé.
2. **Le moyen terme** en instaurant un système d'identification unique pour l'ensemble des prestations et programmes de protection sociale et d'emploi, en élaborant « une politique unifiée, avec des objectifs clairement définis pour les différentes prestations » avec éventuellement l'institution d'un mécanisme d'assurance- chômage.
3. **Le long terme** en assurant « la pérennité financière du système de sécurité sociale, notamment en réallouant et en restructurant le financement de la protection sociale, et en passant d'un régime de subventions universelles à des investissements plus productifs qui pourront encourager la création d'emplois et améliorer le capital humain ».

III. Conclusion

Le rapport de la Banque Mondiale, bien que son élaboration remonte à près d'une année et demi, demeure d'actualité et mérite d'être connu, approfondi et, éventuellement d'être une source d'inspiration.

L'enseignement principal qui s'en dégage est que malgré les importants efforts déployés et les nombreux acquis enregistrés, le système de protection en place demeure relativement peu efficace : taux de chômage élevé ; travail précaire sans couverture sociale touchant une proportion importante de la population ; politique active d'emploi contribuant faiblement à l'insertion de façon durable dans le marché du travail ; déficit croissant des caisses de sécurité sociale en l'absence de programmes de réforme d'envergure ; faible performance des programmes de filets sociaux.

Les pistes d'améliorations proposées par la Banque Mondiale sont d'importants éclairages. Elles devraient, a priori, être discutées et approfondies dans le cadre d'un dialogue social regroupant l'Etat et les différents partenaires sociaux à l'effet de dégager un consensus sur les réformes nécessaires à engager et le calendrier de leur mise en œuvre.

Forum IBN KHALDOUN 29 juillet 2017

Rapport à télécharger :

<http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/05/20/tunisia-moves-to-modernize-its-social-protection>